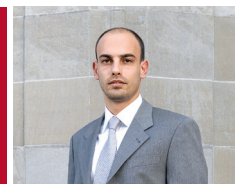


Crédit documentaire import



Dans un environnement où le commerce est libéralisé, le **crédit documentaire import** constitue une solution offrant une grande sécurité dans le trafic des paiements. Il comprend l'engagement de la banque mandatée par l'acheteur (importateur de la marchandise) de payer au vendeur (exportateur) un montant précis dans la monnaie convenue, lorsque le vendeur remet dans les délais prédéfinis les documents prescrits.

Convient

Aux clients commerciaux qui importent régulièrement des marchandises

Avantages

- Minimisation des risques lors du traitement d'opérations à l'étranger
- Commissions et frais avantageux
- Suivi efficace, compétent et adapté à vos besoins

Conditions

Commission d'ouverture pour crédits documentaires révocables:

- 1‰ jusqu'à CHF 5 millions
- 3/4‰ sur le montant dépassant CHF 5 millions pour une durée de 3 mois ou une fraction de cette durée

Commission d'ouverture pour crédits documentaires irrévocables:

- 2‰ jusqu'à CHF 500 000.-
- 1 1/2‰ sur le montant dépassant CHF 500 000.- et allant jusqu'à CHF 5 millions
- 3/4‰ sur le montant dépassant CHF 5 millions pour une durée de 3 mois ou une fraction de cette durée

Commission de paiement / de négociation:

- 2‰ jusqu'à CHF 500 000.-
- 1 1/2‰ sur le montant dépassant CHF 500 000.- et allant jusqu'à CHF 5 millions
- 3/4‰ sur le montant dépassant CHF 5 millions

Commission pour paiement différé (en plus de la commission de négociation)

- avec engagement de paiement:
 - 2‰ jusqu'à CHF 500 000.-,
 - 1 1/2‰ sur le montant dépassant CHF 500 000.- et allant jusqu'à CHF 5 millions,
 - 3/4‰ sur le montant dépassant CHF 5 millions
- sans engagement de paiement:
 - 1‰ de commission extraordinaire, max. CHF 1500.-

pour une durée de 3 mois ou une fraction de cette durée

Divergences dans les documents: CHF 100.-

Commission de modification: CHF 150.-

Commission d'annulation (pour crédits documentaires non utilisés): CHF 100.-

Commission de préavis: CHF 100.-

Sans prendre en considération les commissions pour divergences, annulation et préavis, la commission minimum s'élève à CHF 300.-, pour une durée de 3 mois ou une fraction de cette durée.

Les frais supplémentaires effectifs (frais de port, etc.) sont répercutés.

Exemple de prix:

frais minimums de CHF 710.- pour un crédit documentaire simple jusqu'à CHF 150 000.- ou contre-valeur

Remarques

- Traitement effectué à l'échelle centralisée par la Banque Coop SA, Bâle, service Traitement des crédits Suisse
- Dans un environnement où le négoce est entièrement globalisé, le crédit documentaire constitue un instrument très attrayant pour minimiser les risques, pour standardiser les déroulements et pour éviter les paiements par anticipation ou les paiements contre facture

Contact

Traitement des crédits Suisse

Danny Vranken

Tél. 061 286 26 02

E-mail: danny.vranken@bankcoop.ch

Markus Mehlin

Tél. 061 286 26 01

E-mail: markus.mehlin@bankcoop.ch

Markus Frei

Tél. 061 286 23 90

E-mail: markus.frei@bankcoop.ch

Informations supplémentaires

www.banquecoop.ch

0800 88 99 66
info@bankcoop.ch
www.banquecoop.ch



fair banking

banque coop